

Parcoursup 2021 mode d'emploi



Est quoi ? Calendrier 2021 Les formations Parcoursup



La procédure d'admission dans l'enseignement supérieur via la plateforme Parcoursup est obligatoire pour tous les élèves de Terminale qui souhaitent s'inscrire dans la plupart des formations de l'enseignement supérieur. Cette plateforme d'admission est accessible à l'adresse Internet www.parcoursup.fr.

Qui est concerné par la plateforme Parcoursup ?

Tous les bacheliers et néobacheliers qui souhaitent entrer en première année de licence ; en BUT (bachelor universitaire de technologie) ; en CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles) ; en CPES (classe préparatoire aux études supérieures) ; en BTS (brevet de technicien supérieur) ; en BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) ; en DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) ; en DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design) ; en MANH (mise à niveau hôtellerie) ; en IEP (institut d'études politiques) ; en formation d'école d'ingénieurs, d'école de commerce, d'école des métiers de la culture ; en formation des

secteurs médical, paramédical, social. Sont également concernés tous les candidats qui souhaitent effectuer un apprentissage ou une année de césure après leur bac (séjour linguistique, activités associatives...). Nouveauté 2021, les écoles nationales vétérinaires seront accessibles via Parcoursup.

Les formations hors Parcoursup

Pour s'inscrire dans ces formations hors Parcoursup, il est nécessaire de contacter directement les établissements pour vérifier les modalités d'admission. Cela concerne les établissements suivants : certaines écoles de commerce, d'ingénieur ; certaines écoles supérieures d'art ; certaines écoles privées d'art appliqués, de gestion, de transport...

Quelques étapes essentielles de la procédure

Les deux professeurs principaux dédiés à chaque classe de Terminale, les psychologues de l'Éducation nationale accompagnent les élèves dans la construction de leur projet d'orientation, les informent sur

les modalités de la procédure et le fonctionnement de la plateforme.

1^{er} étape Le conseil de classe du 1^{er} trimestre prend connaissance du projet à partir de la fiche dialogue.

2^e étape Le conseil de classe du 2^e trimestre étudie les vœux saisis par le candidat sur la plateforme. Une fiche Avenir est constituée pour chaque vœu formulé. Elle comporte l'avis du chef d'établissement suite à la synthèse effectuée par les professeurs principaux à partir des résultats scolaires, de la motivation, du projet... Chaque fiche Avenir est transmise aux établissements d'enseignement supérieur par la plateforme Parcoursup.

3^e étape Les équipes des établissements d'enseignement supérieur examinent les dossiers des candidats.

4^e étape Réception et acceptation des propositions.

Le calendrier Parcoursup

La plateforme en ligne Parcoursup est ouverte et accessible à **partir du 21 décembre 2020** ; les candidats trouveront des informations sur les connaissances et compétences attendues, les contenus, les débouchés et les taux de réussite des formations. Le **20 janvier 2021**, ouverture de la saisie des vœux **jusqu'au 11 mars** ; le candidat doit s'inscrire et saisir ses vœux de formation sur la plateforme. Il peut formuler jusqu'à 10 vœux selon son projet. La date limite de confirmation des vœux est fixée au **8 avril**. Du **27 mai au**

16 juillet a lieu la phase d'admission ; le candidat reçoit les réponses à ses vœux. Il pourra recevoir plusieurs propositions d'admission et devra répondre dans le délai imparti. Dès qu'il a accepté une proposition, les autres propositions s'annulent. Toutefois, les vœux sur lesquels il est en attente peuvent être conservés. La procédure s'interrompt pendant les épreuves écrites du baccalauréat. Si, au terme des épreuves écrites du baccalauréat, le candidat n'a pas encore obtenu d'affectation, il pourra formuler de nouveaux vœux durant la phase complémentaire du **16 juin au 16 septembre**. De plus, tout candidat, n'ayant aucune réponse positive à l'issue des résultats de l'examen du baccalauréat pourra être accompagné par une commission académique chargée d'étudier son dossier pour lui proposer une formation.

Rencontrez les psychologues de l'éducation nationale, spécialistes de la procédure Parcoursup, au sein des établissements scolaires ou sur rendez-vous en centre d'information et d'orientation (CIO).

EN SAVOIR PLUS

Plateforme : parcoursup.fr
Dates et les lieux des JPO : www.terminales2020-2021.fr
Adresses des CIO : ac-clermont.fr rubrique Orientation